



# Conseil économique et social

Distr. générale  
15 novembre 2010

Original : français

---

**Comité chargé des organisations  
non gouvernementales**  
Session ordinaire de 2011  
31 janvier-9 février 2011

**Rapports quadriennaux pour la période 2006-2009,  
présentés par l'intermédiaire du Secrétaire général  
par les organisations non gouvernementales dotées  
du statut consultatif auprès du Conseil économique  
et social, en application de la résolution 1996/31  
du Conseil**

**Note du Secrétaire général**

## Table des matières

	<i>Page</i>
1. Fondation Chantal Biya .....	2
2. Women in Law and Development in Africa .....	3



## **1. Fondation Chantal Biya**

(Spécial, 2006)

### **I. Introduction**

Créée en 1994, la Fondation Chantal Biya est une association apolitique de droit camerounais, à but non lucratif qui exerce ses activités en République du Cameroun dans les domaines de la santé, de l'éducation et de l'aide sociale.

#### **Buts et objectifs de l'organisation**

La Fondation a pour but principal l'aide aux couches sociales défavorisées. Elle s'est fixé pour objectifs : a) la prévention et le soulagement des souffrances humaines; b) la protection, l'éducation et les actions sociales et sanitaires en faveur de la mère et de l'enfant; c) l'assistance aux malades démunis; d) l'assistance et l'encadrement des orphelins et des enfants abandonnés; e) l'assistance aux personnes âgées; f) la lutte contre la pauvreté et la misère; g) la protection de la famille; h) l'approvisionnement de matériel et de médicaments aux hôpitaux et centres de santé dans le besoin.

### **II. Contribution de l'organisation au travail des Nations Unies**

La Fondation a contribué à l'avancement de la réalisation des objectifs assignés au Conseil économique : en favorisant l'accès aux soins de santé et à l'eau potable des populations nécessiteuses des zones rurales et urbaines; en lançant un programme communautaire de prise en charge à domicile des familles affectées par le VIH/sida à Yaoundé; en construisant des écoles dans les différentes régions du Cameroun; en apportant son assistance aux indigents et aux couches vulnérables de la population; en menant des actions d'assistance ciblées au bénéfice de populations sinistrées ou frappées par des catastrophes.

#### **A. Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires**

La Fondation a pris part aux travaux de la quarante-sixième session de la Commission du développement social en 2008. La Fondation a également participé à diverses manifestations organisées en marge de l'Assemblée générale en septembre 2008 et 2009.

#### **B. Coopération avec les organismes des Nations Unies**

La Fondation développe une coopération ciblée appréciable avec certaines agences du système des Nations Unies ayant des bureaux au Cameroun, notamment le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et le Programme des Nations Unies pour le développement. Il en est ainsi avec l'UNICEF dans le cadre

de la lutte contre le VIH/sida, la vaccination des enfants et le suivi communautaire des familles affectées par cette pandémie.

### **C. Activités d'appui aux objectifs du Millénaire pour le développement**

**Objectif 1.** La Fondation a apporté son assistance aux personnes pauvres, nécessiteuses, âgées et vulnérables. La Fondation a apporté son appui à des jeunes filles et des femmes des zones rurales afin de les aider à développer des activités génératrices de revenus. Elle a notamment procédé à la distribution de semences améliorées et assuré des formations dans les techniques agricoles ou d'élevage.

**Objectif 2.** La Fondation a construit quatre nouvelles écoles primaires, portant leur total à neuf, pour un coût d'environ 900 000 dollars.

**Objectif 3.** Des semences améliorées d'une valeur de 12 000 dollars ont été offertes à des associations de femmes. Des femmes et des jeunes filles des zones rurales ont également bénéficié de formations aux techniques d'élevage et aux métiers des technologies de l'information et de la communication.

**Objectif 4.** La Fondation a réalisé 52 048 consultations et 27 579 hospitalisations gratuitement ou à moindre coût.

**Objectif 5.** La Fondation a reçu plus de 10 000 femmes enceintes et réalisé 800 chirurgies endoscopiques, 500 chirurgies classiques et 250 chirurgies des tumeurs du sein.

**Objectif 6.** La Fondation a axé ses efforts dans ce cadre sur la prévention de la transmission mère-enfant. Elle a obtenu des résultats encourageants à cet égard.

## **III. Informations supplémentaires**

Les résultats encourageants glanés par la Fondation lui ont valu la nomination en 2008 de sa présidente fondatrice au poste d'ambassadeur de bonne volonté de l'UNESCO.

### **2. Women in Law and Development in Africa**

(Spécial, 1998)

#### **I. Introduction**

L'organisation est un réseau panafricain de droits des femmes en lien avec le développement créé en 1990 à Harare.

#### **A. Buts et objectifs de l'organisation**

Objectifs de l'organisation : a) établir et faciliter la communication entre les membres du réseau dans les domaines de l'éducation juridique, les réformes de lois et de politique et les services juridiques; b) clarifier et offrir les voies efficaces pour

utiliser la loi et d'autres stratégies comme un outil organisationnel et éducationnel aux niveaux local, régional et national; c) offrir des formations et conseiller les groupes locaux dans la conception et l'amélioration des programmes juridiques ou tout autre programme et stratégie; d) coordonner la compilation et l'échange d'études de cas et des résultats des recherches juridiques et autres recherches; e) établir et maintenir un système régional pour répondre rapidement aux graves violations de droits des femmes; f) promouvoir l'échange et collaborer avec toute autre organisation régionale ou internationale ayant des objectifs similaires ou complémentaires à ceux du réseau.

## **B. Changements qui ont eu un effet important dans l'optique de l'organisation**

Le bureau régional du réseau a été déplacé en 2009 de Harare à Lusaka.

## **II. Contribution de l'organisation au travail des Nations Unies**

De 2006 à 2008, le réseau a réalisé un programme de trois ans sur la bonne gouvernance et la participation des femmes, dans sept pays d'Afrique de l'Ouest. En 2007, à travers l'organisation de deux ateliers et la mise à disposition de consultants, le réseau a assisté les organisations de droits des femmes de la Mauritanie et du Niger dans l'élaboration de leurs rapports alternatifs pour le Comité de suivi de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. Les rapports ont été présentés à la trente-huitième session du Comité.

Au Kenya en 2007, le réseau a mené des actions portant sur la loi de 2006 sur les infractions sexuelles. Il a également développé un manuel de référence à l'usage des procureurs et un manuel de formation en vue de former les agents de police judiciaire. De novembre 2007 à octobre 2008, en République-Unie de Tanzanie, le réseau a réalisé un projet intitulé « Combattre les violences basées sur le genre ». En Zambie en 2006, le réseau, à travers son programme sur la participation des femmes dans la politique, a produit un rapport sur la participation des femmes au processus électoral qui venait de se dérouler.

### **A. Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires**

Le réseau a participé de la cinquantième session à la cinquante-troisième session de la Commission sur la condition des femmes. Il a en outre organisé des panels et/ou ateliers parallèles en rapport avec les thèmes de l'année et les programmes ou activités que le réseau mène sur ces thèmes.

### **B. Coopération avec les organismes des Nations Unies**

Le réseau a participé aux divers sommets de l'Union Africaine en vue d'y mener ses actions de plaidoyer. En 2008, le réseau a participé au processus

d'évaluation de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide. En 2008, le réseau a participé à la consultation sous-régionale pour l'Afrique de l'Ouest organisée par le Bureau du Haut-Commissariat des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest à Dakar du 5 au 8 octobre. Le réseau a participé au processus d'évaluation Beijing +15 et a produit dans ce cadre et à l'occasion des 30 ans de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des cinq ans du Protocole sur les droits de la femme en Afrique, un rapport alternatif sur la mise en œuvre de ces trois instruments par les États africains. Le réseau participe à la campagne du Secrétaire général intitulée « Tous unis contre les violences faites aux femmes ».

Avec l'appui du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme, le réseau a élaboré, en 2006-2007, des indicateurs de mise en œuvre de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et du Protocole à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples, relatif aux droits des femmes en Afrique.

### **C. Activités d'appui aux objectifs du Millénaire pour le développement**

Le projet initié par le réseau depuis janvier 2009 et intitulé « Utiliser la loi comme un outil pour l'autonomisation des femmes rurales en Afrique de l'Ouest » a été financé par le MDG3 Fund, qui vise la pleine réalisation de l'objectif 3.

---